

05.01.2022

Le gestionnaire de mots de passe : diversifier pour sécuriser

Un gestionnaire de mot de passe permet d'employer des mots de passe complexes et toujours différents, le tout de manière confortable. Nous répondons aux questions que les utilisateurs se posent le plus souvent.

Qu'est-ce qu'un gestionnaire de mots de passe ?

Il s'agit d'un programme qui s'occupe de générer, gérer et conserver sous une forme chiffrée des mots de passe pour chacun de vos comptes en ligne – et donc pour l'e-banking notamment.

Comment fonctionne un gestionnaire de mots de passe ?

Au moment de configurer votre gestionnaire de mots de passe, il vous est demandé de créer et de mémoriser un seul mot de passe fort. Ce mot de passe « maître » gouverne seul l'accès à vos autres mots de passe et à toutes les fonctionnalités du programme.

Quels sont les avantages sur le plan de la sécurité ?

Un gestionnaire de mots de passe permet de générer et de manier des mots de passe forts. Tellement forts qu'il serait humainement impossible de les mémoriser. Mais peu importe puisque c'est justement le gestionnaire de mots de passe qui s'en charge.

Autre avantage, la variété des mots de passe que cet outil vous permet d'obtenir. Car il est bien connu que dans ce domaine, une plus grande variété offre une résistance accrue. En effet, si l'un de vos nombreux mots de passe devait un jour être découvert, tout ne serait pas perdu pour autant.

Il y a-t-il des risques ?

Bien entendu, l'utilisation d'un gestionnaire de mots de passe comporte également des risques. Imaginez par exemple qu'un malware attende sur votre dispositif le moment où vous verrouillez votre gestionnaire de mots de passe pour voler tous vos mots de passe. Pour réduire ce risque au minimum, il convient de protéger votre appareil à l'aide des [5 règles pour votre sécurité numérique](https://www.ebas.ch/fr/5-regles-pour-votre-securite-numerique/) (https://www.ebas.ch/fr/5-regles-pour-votre-securite-numerique/). Ces règles revêtent une importance fondamentale, car avec ou sans gestionnaire de mots de passe, un tel logiciel malveillant finirait tôt ou tard par accéder à vos identifiants de connexion.

Vous n'êtes pas encore tout à fait convaincu ?

Consultez notre article [Protéger les accès Internet](https://www.ebas.ch/fr/4-protoger-les-acces-internet/) (https://www.ebas.ch/fr/4-protoger-les-acces-internet/) pour en savoir plus sur le sujet. Vous y trouverez également une liste des principaux gestionnaires de mots de passe (dont certains gratuits).

Conseil : un gestionnaire de mots de passe vous permettra également de conserver en lieu sûr d'autres « secrets » comme par exemple les numéros de vos cartes de crédit et autres informations sensibles.